

CONSTITUTION

SCI YES GEHT'S
LOSS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500,00 €
Siège social : 2 rue du Château d'Eau
68500 ORSCHWIHR
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ORSCHWIHR en date du 03/02/2023, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI YES GEHT'S LOSS

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Château d'Eau, ORSCHWIHR (Haut Rhin)

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, dans la mesure où cette opération reste de nature civile, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; - le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; - et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 500 euros en numéraire

GERANCE : Monsieur Florian COSMO, demeurant 2 rue du Château d'Eau, ORSCHWIHR (Haut Rhin).

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au RCS de COLMAR.

Pour avis, le gérant

DES PEUPLIERS

Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège sociale : 12 rue des peupliers
68780 SOPPE-LE-BAS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16.02.2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DES PEUPLIERS

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1000 euros.

Siège social : 12 rue des peupliers – 68780 SOPPE-LE-BAS

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et de tous biens ou droits immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérante : Mme Camille SCHNEIDER demeurant 5 rue de Michelbach 68730 BLOTZHEIM

Cession de parts : toutes cessions de parts même entre associés sont soumises à l'autorisation préalable d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation : RCS MULHOUSE.

Pour avis.

TEMPS VALEURS
PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000€
Siège social : 6 Rue des Rabbins
68100 MULHOUSE

Par acte SSP en date du 10.02.2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TEMPS VALEURS PATRIMOINE

FORME : Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 6 Rue des Rabbins 68100 MULHOUSE

OBJET : L'activité d'agent général d'assurances exclusif pour le Conservateur, l'exécution des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités de conseils qui en découlent directement.

DURÉE : 99 ANS

GERANT : M. Kévin DALIBERT demeurant 6 Rue des Rabbins 68100 MULHOUSE.

IMMATRICULATION au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

MAGGCUISINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Allée des Chênes
68640 WALDIGHOFFEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WALDIGHOFFEN du 20 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MAGGCUISINE. Siège social : 2 Allée des Chênes, 68640 WALDIGHOFFEN. Objet social : Cheffe cuisinière à domicile. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Madame Magali ZATTI, demeurant 2 Allée des Chênes 68640 WALDIGHOFFEN, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés judiciaire de Mulhouse.

Pour avis La Gérance

SAGITTARIUS
CONSEILS ET
INVESTISSEMENTS

Par acte sous seing privé en date du 17/02/2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SAGITTARIUS CONSEILS ET INVESTISSEMENTS

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 5 000,00 €

SIÈGE SOCIAL : 6, rue de Wittenheim - 68200 MULHOUSE

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
- La gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;
- L'assistance commerciale, comptable, administrative, financière, de management, de gestion et d'organisation à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;
- L'assistance d'entreprises et toutes prestations en qualité, contrôle de gestion, audit, stratégie, organisation, information, communication et informatique ;
- Et, plus généralement, sans exception ni réserve, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

PRÉSIDENT : Monsieur Jean-François DE VOLDER, demeurant 6, rue de Wittenheim à 68200 MULHOUSE.

AGREMENT : La procédure d'agrément ne s'applique pas dans le cadre de la Société unipersonnelle. En cas de pluralité d'associés, tout Transfert des actions de la société à un associé ou à un tiers, y compris aux conjoints, ascendants et descendants des associés, est soumise à un agrément préalable donné par la collectivité des associés à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés ; les actions du cédant sont prises en compte pour le calcul de cette majorité.

CLAUDE D'ADMISSION : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

CLAUDE D'ADMISSION : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

CLAUDE D'ADMISSION : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

SECRET DE
BEAUTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue du Maréchal
Lefebvre 68970 GUEMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUEMAR du 22/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : SECRET DE BEAUTE. Siège social : 6 rue du Maréchal Lefebvre – 68970 GUEMAR. Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays : - L'exploitation d'un institut de beauté, - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Transmission des parts : La cession des parts de l'associé unique est libre. Agrément lorsque la société devient pluripersonnelle : Les cessions de parts au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, sauf les cessions aux ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Gérance : Madame Isabelle JANTZEN domiciliée 32 Faubourg des Vosges – 68970 GUEMAR, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Pour avis La Gérance

CHRIS & LILOU

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : La Galerie - 54, rue du
Sauvage, 68100 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/02/2023 à MULHOUSE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : CHRIS & LILOU. Siège social : La Galerie - 54, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE. Objet social : Commerce de détail d'habillement et d'accessoires. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 10 000 €. Gérance : Madame Christiane NGONO, demeurant 38, Avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE. Immatriculation de la Société : RCS MULHOUSE.

Pour avis - La Gérance

HOLDING SOURI

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 154 avenue de Colmar
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 16.02.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOLDING SOURI

Siège : 154 avenue de Colmar, 68100 MULHOUSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 15 000 euros

Objet : - La prise de participation, la détention et la gestion de ces participations dans des sociétés de toute nature, - La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec une ou plusieurs sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital, conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, et notamment l'octroi des prêts, d'avances en comptes-courants, de garanties, - L'assistance à ses filiales, comme à toute autre société ou entreprise, en matière de gestion technique, financière, commerciale, informatique, documentaire, marketing et administrative, tous travaux d'études, de conseils, de formation et d'assistance de nature pluridisciplinaire, - L'acquisition, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Sabah SOURI, née SEGGAOUI, demeurant 4 rue du Cygne, 68100 MULHOUSE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

POUR AVIS Le Président

Président : Madame Sabah SOURI, née SEGGAOUI, demeurant 4 rue du Cygne, 68100 MULHOUSE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

POUR AVIS Le Président

Président : Madame Sabah SOURI, née SEGGAOUI, demeurant 4 rue du Cygne, 68100 MULHOUSE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

POUR AVIS Le Président

SCI SACHA

Société civile immobilière
au capital de 500 €
Siège social : 26A, rue du Général de
Gaulle 68270 RUELISHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 02/01/2023 à RUELISHEIM, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI SACHA. Siège social : 26A, rue du Général de Gaulle, 68270 RUELISHEIM. Objet social : L'acquisition, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, la location et la gestion de tous immeubles ou biens immobiliers destinés à la location, dont elle est ou pourrait devenir propriétaire. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Sandra PLAISANT, demeurant 26A, rue du Général de Gaulle, 68270 RUELISHEIM. Monsieur Charles PLAISANT, demeurant 26A, rue du Général de Gaulle, 68270 RUELISHEIM. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés ; Immatriculation de la Société : au RCS MULHOUSE.

Pour avis - La Gérance

R MODERN IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
31 rue Thenard 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

La Société a pour objet en France et à l'étranger : - Toute activité commerciale, immobilière, marchand de biens, négociation immobilière, gestion, syndic, conseil en financement et le courtage en opérations de banque et en services de paiement. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros. Président : Monsieur Rayan MEZRAI, associé unique, demeurant 31 rue Thenard – 68200 MULHOUSE. La société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE. Pour Avis, Le Président.

WIDMER
RENOVATION

Par acte SSP en date du 23/02/2023, il a été constituée une SARL dénommée : WIDMER RENOVATION

Objet social : Tous travaux d'équipements sanitaires et chauffages, multi-service, second-œuvre en sous-traitance

Siège social : 2E rue du Six février 68740 RUSTENHART

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Denis WIDMER et Madame Lina ZINKSTEIN demeurants 2E rue du Six février 68740 RUSTENHART

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

SCI BPA

Société civile immobilière
au capital de 100 - euros
11 place de l'Eglise0
68360 SOULTZ-HAUT-RHIN
RCS COLMAR

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ou le support d'opérations patrimoniales familiales. Et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Agrément : 1 – Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant. 2 – Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Durée : 99 ans. Capital : 100.- euros. Gérant : Monsieur Pierre-André BUESSELER, demeurant 11 place de l'Eglise – 68360 SOULTZ-HAUT-RHIN. La société sera immatriculée au R.C.S. de COLMAR. Pour Avis, Le gérant.

ADEL

Société à Responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
siège social : 44A rue des Pierres
68170 Rixheim
RCS Mulhouse

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADEL

Forme : Société à Responsabilité limitée

Siège social : 44A rue des Pierres 68170 Rixheim

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, créées ou à créer et la gestion active de ces participations. Toutes prestations de services et d'études techniques, commerciales et administratives à ses filiales ou tout autre société ; accessoirement, l'achat et la vente de tous biens et produits nécessaires à ses activités.

Durée : 99 années

Capital : 1 000.- euros (mille euros), divisé en 100 (cent) parts sociales de 10.- euros (dix euros) chacune

Gérance : Monsieur Adem KOC, demeurant 44 A rue des Pierres à 68170 Rixheim.

La société sera immatriculée au RCS de Mulhouse.

SCI ERF

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
29 rue de Thann
68460 LUTTERBACH
RCS MULHOUSE

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ou le support d'opérations patrimoniales familiales. Et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Agrément : 1 – Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant. 2 – Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Durée : 99 ans. Capital : 100.- euros. Gérant : Monsieur Gaëtan EHRET-RUDOLF, demeurant 10 rue de la Brasserie – 68460 LUTTERBACH. La société sera immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE. Pour Avis, Le gérant.

VSP 90

Société par actions simplifiées
au capital de 1 000 euros
2 A rue Colbert 68190 ENSISHEIM
RCS COLMAR

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - Service de location de véhicules sans permis, cyclomoteurs et cycles- Location de véhicules à moteur- Achats revente à titre accessoire - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la réalisation de cet objet. Durée : 99 années. Capital : 1 000.- euros. Président : Monsieur Fabrice VEUTIN, demeurant 2A rue Colbert – 68190 ENSISHEIM. La société sera immatriculée au R.C.S. de Colmar. Pour Avis, Le Président.

SCI GEEP'INVEST

Par acte SSP du 28/02/2022, il a été constituée une SCI dénommée : SCI GEEP'INVEST. Siège social : 5, rue des Boutons d'or 68740 RUSTENHART. Capital : 1 000 €. **Objet** : Acquisition, Administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Gérance : M Philippe FERREIRA & Mme Eliane NIMSERN, tous deux domiciliés au 5, rue des boutons d'or 68740 RUSTENHART. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Colmar.

ATK
PERFORMANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 124 rue du Logelbach,
68000 COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COLMAR du 28 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ATK PERFORMANCE

Siège : 124 rue du Logelbach, 68000 COLMAR

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : l'entretien, la réparation, la carrosserie, la peinture, le débousselage de tous véhicules terrestres à moteur et la mécanique de tous véhicules et engins motorisés, la réparation et le remplacement de pare-brise, la vente, la prestation de pose et dépose et la réparation de pneumatiques de tous véhicules terrestres à moteur, de tous véhicules et de tous engins motorisés, l'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasion, la vente de tous accessoires et fournitures de véhicule terrestre à moteur au comptoir et la vente de pièces détachées de véhicule terrestre à moteur neuves et d'occasion, le dépannage et le remorquage de tous véhicules terrestres à moteur, de tous véhicules et de tous engins motorisés, le lavage automatique et la location de véhicules terrestres à moteur, et toutes activités complémentaires ou connexes se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-avant cités

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Tarek BENDOUL, demeurant 23 rue Robert Schuman, 68000 COLMAR

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

POUR AVIS Le Président

D.A.C.M

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Robert Schuman
68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 24/02/2023, il a été constituée une SARL dénommée : D.A.C.M

Objet social : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.

Siège social : 1 rue Robert Schuman 68000 COLMAR

Gérance : M. Abdoullah BAYI demeurant 1 rue Robert Schuman 68000 COLMAR

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

SCI JUMELYA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Robert Schuman
68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 24/02/2023, il a été constituée une SARL dénommée : D.A.C.M

Objet social : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.

Siège social : 1 rue Robert Schuman 68000 COLMAR

Gérance : M. Abdoullah BAYI demeurant 1 rue Robert Schuman 68000 COLMAR

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

DEXERIS CONSEILS

Expertise comptable - Audit
Fiscalité - Juridique
68802 THANN - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.37.12.08

DEXERIS CONSEILS

Expertise comptable - Audit
Fiscalité - Juridique
68802 THANN - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.37.12.08

MAINGUET P.

Société à responsabilité limitée
Capital 5000 euros
3 rue des Cigognes
68200 Hagenthal-Le-Haut

Avs est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MAINGUET P.

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 5000 euros

SIÈGE SOCIAL : 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - La gestion des factures pour les professionnels de santé ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années

GERANCE : Madame MAINGUET Pauline demeurant 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

MAINGUET P.

Société à responsabilité limitée
Capital 5000 euros
3 rue des Cigognes
68200 Hagenthal-Le-Haut

Avs est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MAINGUET P.

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 5000 euros

SIÈGE SOCIAL : 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - La gestion des factures pour les professionnels de santé ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années

GERANCE : Madame MAINGUET Pauline demeurant 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

MAINGUET P.

Société à responsabilité limitée
Capital 5000 euros
3 rue des Cigognes
68200 Hagenthal-Le-Haut

Avs est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MAINGUET P.

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 5000 euros

SIÈGE SOCIAL : 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - La gestion des factures pour les professionnels de santé ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 années

GERANCE : Madame MAINGUET Pauline demeurant 3 rue des Cigognes 68200 Hagenthal-Le-Haut

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.

Pour avis,

SYLVICULTHUR

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 9 rue du Cimetière
militaire, 68690 MOOSCH
RCS MULHOUSE

Par acte sous seing privé en date à MOOSCH du 23/02/2023, il a été constituée la Société SYLVICULTHUR, société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, ayant son siège situé 9 rue du Cimetière militaire 68690 MOOSCH et dont l'objet social est : la réalisation de travaux forestiers tel que le bûcheronnage, le débardage et le broyage ; l'achat de la vente de bois ; et toutes activités se rapportant à l'exploitation forestière. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément du Président.

Président : Monsieur Jérôme GULLY, demeurant 9 rue du Cimetière militaire. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

Pour avis, Le Président

SCEA RAEHM

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023, il a été constituée une SCEA en cours d'immatriculation au RCS de Colmar. **Dénomination** : SCEA RAEHM

Siège : 8 route de Wickerschwir, RIEDWIHR, 68320 PORTE DU RIED

Capital : 5 000 € (numéraire) **Objet** : Culture de céréales

Durée : 99 ans **Gérant** : Monsieur RAEHM Olivier 33 Grand-rue, RIEDWIHR, 68320 PORTE DU RIED.

MODIFICATION

TP PRO DESIGN

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
19, rue de Mulhouse 68790
Morschwiller-Le-Bas
RCS Mulhouse : TI 888 938 321

Modification des dirigeants

Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Février 2023, il a été décidé :

Par acte sous seing privé aux termes du P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 13/02/2023, a été désigné en qualité de président Mr BOZDAG Mikael, né le 20 Mai 1993 à Akdagmadeni (Turquie), de nationalité française, demeurant au 19, rue de Mulhouse 68790 Morschwiller-Le-Bas pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr BOZDAG Mehmet, pour les motifs suivants : raison personnelle.

L'assemblée générale prend acte de la démission de son poste de directeur général de Monsieur BOZDAG Mikael, né le 20 Mai 1993 à Akdagmadeni (Turquie), de nationalité française, demeurant au 19, rue de Mulhouse 68790 Morschwiller-Le-Bas à compter du 13/02/2023 pour les motifs suivants : raison personnelle.

Personne n'a été nommé pour son remplacement.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis, le président.
LE PRÉSIDENT
Mulhouse, le 13/02/2023

DESTOCK PHIL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 500 Euros
Siège social : 4, rue Pioux Immeuble
Les Thiers 54000 NANCY
Transfert à : 8, rue Marcel Pagnol
68270 WITTENHEIM
R.C.S. : 818 829 277 NANCY
en cours d'immatriculation
au Greffe de MULHOUSE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 février 2023 il résulte que : - La société ALEXNIATOR, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1 000 Euros, immatriculée au R.C.S. de NANC

MODIFICATION suite

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

SARL AUTO ECOLE LOLL

au capital de 6000 €
Nouveau siège : 3 rue du Général de Gaulle à 68730 BLOTZHEIM
RCS MULHOUSE 851 754 820

Transfert du siège social

Selon PV de l'associé unique du 31.01.2023, ce dernier a décidé de transférer le siège social du 6 Grand'rue à 68870 BARTENHEIM au 3 rue du Général de Gaulle à 68730 BLOTZHEIM à compter du 01.02.2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

HOLDING LA FOURCHETTE

SARL au capital de 1 000 €
Nouveau siège social : 42, Faubourg de Mulhouse à 68720 ZILLISHEIM
RCS MULHOUSE 900 632 464

Transfert du siège social

Selon PV de la gérance du 10.02.2023, ce dernier a décidé de transférer le siège social du 17 A rue de la Montagne à 68100 Mulhouse au 42, Faubourg de Mulhouse à 68720 ZILLISHEIM, à compter du 10.02.2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

ENCRE ET VERRE

S.A.R.L au capital de 40 000 euros
Siège social : 4 rue Bernard Meyer 68700 UFFHOLTZ
RCS MULHOUSE 534 855 374

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 février 2023, il résulte que le capital a été réduit de 35 000 € pour être ramené à 5 000 €, par voie de réduction de 87,50 euros de la valeur nominale de chaque part qui est passée de 100 € à 12,50 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention ; capital : 40 000 €.
Nouvelle mention : capital : 5 000 €.

SCI 1RDD

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue du Drumont 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 814 425 393

Modification de l'objet social

Le 7 février 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, quels que soient leur objet social et leur activité.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE

CENTRE DE FORMATION WALLISER

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
4 Rue Henri Rouby 68630 Soultz
RCS COLMAR T1 487 471 419

Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2023 a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour. Ancien siège social : 4 Rue Henri Rouby 68630 Soultz. Nouveau siège social : 200 Rue de Richwiller 68260 Kingersheim. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis le gérant

CHATEAU OLLWILLER DISTRIBUTION

SAS au Capital de 9 000 €
Allée de l'amitié franco-allemande OLLWILLER, 68500 WUENHEIM
831 958 053 RCS COLMAR

Changement de dénomination

Le 2/01/2023, l'associé unique a décidé : de prendre pour nouvelle raison sociale : EUROPA-PARK DISTRIBUTION et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Agence de communication, de relations publiques, de médiation inter-entreprises nationales et internationales, valorisation de la marque "Château d'Ollwiller", toutes activités événementielles, touristiques, culturelles liées à la valorisation du site "Château d'Ollwiller" et de Europa-Park, la représentation en France des marques du groupe Europa-Park, et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

ALSAFERM

Société à responsabilité limitée
au capital de 16 000 euros
Siège social : 11 rue de l'Artisanat 68740 BLODELSHEIM
Transféré au 2 rue André Citroën à SAINTE CROIX EN PLAINE (68127)
RCS COLMAR 482 617 057

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 25/02/2023, la gérance de la société à responsabilité limitée ALSAFERM a décidé de transférer le siège social du 11 rue de l'Artisanat, 68740 BLODELSHEIM au 2 rue André Citroën à SAINTE CROIX EN PLAINE (68127) à compter du 01/11/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

David ERTLE
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

CONSEIL, EXPERTISE ET GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 Place des Alliés
Domaine de l'Abbaye
68290 MASEVAUX
RCS MULHOUSE 786 504 589

Modification de la durée

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2023, l'associé unique a décidé de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 29 novembre 2072, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis
La Gérance

ETS MURA ROGER SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 800 €
Siège social : 17 Grand'Rue
68470 FELLERING
317 193 241 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une AGE du 16/09/22, il a été décidé : de réduire l'objet social de la société à l'exploitation d'une entreprise de pompes funèbres, chambre funéraire et toutes autres activités connexes et modifier corrélativement l'article 2 des statuts.
Avec effet au 01/09/21 (date de la vente du fonds).
Mention au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

SAVEURS D'EN HAUT

7 ROUTE DE PAIRIS
68370 ORBEY
RCS COLMAR 897 757 530

Modification des dirigeants

L'assemblée générale, en date du 18/10/2021, a pris acte de la démission de Mme Sandrine BOEGLER de ses fonctions de gérant à compter du 18/10/2021. M. Romain GRIENEISEN restera seul gérant.
Pour avis, la gérance

IMMO 2G

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
793 389 479 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée IMMO 2G a décidé de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

LG PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
484 295 357 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AM GROUP

SAS au capital de 8 000 euros
Siège social : 196A route d'Ingersheim à 68000 COLMAR
RCS COLMAR 878622109

Transfert du siège social

Le 1er mars 2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 196A route d'Ingersheim 68000 COLMAR à compter du 01/03/2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

NEWAIRPARK - SERVICE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH
894 425 487 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, la Présidente de la société par actions simplifiée NEWAIRPARK - SERVICE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

GROUPE LG PRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 110 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
803 745 579 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

LG LOC

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
804 626 919 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

NEW AIR PARK

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
829 264 639 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 3 allée de la Hardt, 68440 SCHLIERBACH au 15 rue de la Hardt, 68440 DIETWILLER à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

SSB

TRANSEXRESS
Société à responsabilité limitée
Capital social : 2000 euros
Siège social : 53 avenue de Luttrbach 68200 MULHOUSE
R.C.S MULHOUSE : 851.082.495

Aux termes d'une délibération en date du 03/06/2022, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social du 53 avenue de Luttrbach 68200 MULHOUSE au 6 rue Joseph Vogt 68840 PULVERSHEIM à compter du 03/06/2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. RCS MULHOUSE.
Pour avis La Gérance

PMF

Société à responsabilité limitée
au capital de 52 500 euros
Siège social : 8 rue de Metz 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 520 079 286

Nomination de commissaire aux comptes

Le 30 juin 2022, l'associé unique a nommé la société NORME AUDIT, 9B Avenue Valparc, 68440 HABSHEIM en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

GARAGE GEITNER

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 €
Siège social : 10, rue Arthur Ashe, 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
RCS MULHOUSE B 352 004 105

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 OCTOBRE 2022 il résulte que les mandats de Madame Coralie BRECH, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Guillaume HAEGY, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration. Les conditions de nomination n'étant plus remplies, il n'est plus désigné de Commissaires aux comptes.
POUR AVIS - Le Président

SCI BORELA

Société Civile Immobilière
au capital de 200 euros
Rue de la Forge PA Rue de l'Ancienne Forge 68720 Tagolsheim
RCS MULHOUSE: T1 521 590 877

Modification des dirigeants

Avis de changement de gérance
Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Février 2023,
il a été décidé :

L'assemblée générale nomme Mr DURMAZ Kenan, né le 18/11/1972 à Erzinçan (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 8A rue Saint Morand 68130 Altkirch en qualité de nouveau gérant de la société à compter du 13 Février 2023 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr YUCEF Alex pour les motifs suivants : Raison personnelle. Sont également nommés co-gérants Mr GONEN Hasan, né le 20/06/1973 à Tavass (Turquie), de nationalité turque, demeurant au 1 Chemin des Ecuereuls 68130 Altkirch et Mr TURGUT Ercan, né le 10/04/1979 à Akdagmadeni (99), de nationalité turque, demeurant au 242 avenue d'Altkirch 68350 Brunstatt. Les statuts ont donc été modifiés en conséquence.
LE GERANT

KUCHEN DESIGN

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €
Siège social : Rue du Parc ZAC du Rosenkranz, 68125 HOUSSEN
RCS COLMAR 887 537 439

Aux termes d'une délibération en date du 16/02/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis - Le Président

VINUM TEMPLUM

Forme : SAS
Siège social : 21, rue Saint-Dié 67600 SELESTAT
Capital social : 1000 euros
Numéro SIREN 897 769 279
RCS de Colmar

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23/02/2023, il a été pris acte de la nomination de Mr BROGGI THIBAUD, né le 22/11/2002 à Sélestat, demeurant 49 rue du président Poincaré 67600 Sélestat, en qualité de nouveaux Directeurs général, à compter du 01/03/2023 pour une durée de 99 ans. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar.

ESPACE SPA COLMAR

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 138 Route de Neuf Brisach Bâtiment LA PENICHE 68000 COLMAR
921 526 554 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Le 27 février 2023, l'assemblée générale a nommé président M. MURA Frédéric demeurant 3 B Rue de France 68390 BALDERSHEIM en remplacement de M. TESOLIN Claude, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

TUILERIES OSCAR LESAGE

Société anonyme
au capital de 800.000 €
Siège : 16 rue de Hirtzbach 68200 MULHOUSE
945 551 927 RCS MULHOUSE

Nomination de Directeur Général Délégué et de Vice Président

Des décisions du Conseil d'administration du 25 juin 2022, il résulte notamment, la nomination :
- en qualité de Vice-Président de la Société de Monsieur Pierre Edouard RIGAIL, demeurant 16 rue de la Charrière - 77730 NANTUIL SUR MARNE, à compter du 1er septembre 2022 et jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur, soit jusqu'au terme de l'AG tenue en 2025 pour statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024.
- en qualité de Directeur Général Délégué de la Société de M. Pierre Edouard RIGAIL, à compter du 1^{er} septembre 2022 et ce pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

FRANCE LITERIE EXPANSION

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 10A, rue Denis Papin, 68000 COLMAR
519 828 701 RCS COLMAR

FIN DES MANDATS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 12 décembre 2022, il résulte que : les mandats de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIRHIN, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
POUR AVIS
Le Président

SALBER RECYCLAGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15.244,90 Euros
ramené à 7.774,90 Euros
17a Grand Rombach
68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES
RCS COLMAR 390 118 859

Aux termes d'une décision en date du 24 Février 2023, le Président de la Société a constaté la réalisation des conditions suspensives aux opérations de réduction de capital décidées aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 19 Décembre 2022 et notamment l'absence d'opposition des créanciers dans le délai de 20 jours à compter du dépôt du procès-verbal de ces délibérations au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR et en conséquence a :
- constaté la réalisation définitive, en date du 24 Février 2023, de la réduction du capital social d'une somme de 7.470 Euros pour le ramener de 15.244,90 Euros à 7.774,90 Euros, par voie de rachat des 490 actions de même valeur nominale chacune, suivie de leur annulation.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite aux RCS de COLMAR Pour avis, la Présidence

EARL LE MARRONNIER

22 rue de l'Eglise
68490 BANTZENHEIM
au capital de 31 780 €
RCS Mulhouse 337 626 923

Les associés ont au 31.12.2022 nommée gérante Mme NEBEL Camille 21 rue de Gontaud 68490 BANTZENHEIM en remplacement de M NEBEL Jean Pierre

MIRA

SAS au capital de 400 €
Siège social : 18 rue du Canal 68500 GUEBWIILLER
RCS COLMAR 849 286 208

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 13.02.2023, il résulte que : Loïc MILIANI, demeurant 5 rue Scheurer Kestner 68100 MULHOUSE a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Maximilien WIEDEMANN, démissionnaire, à compter du 01.02.2023.
POUR AVIS

ALSABROSSES

Société à responsabilité limitée
Siège social :
18 rue des Frères Lumière
ZONE INDUSTRIELLE NORD
68000 COLMAR
511 057 853 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Le 1er septembre 2022, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Christophe LOBSTEIN et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

K2B

SARL CAPITAL DE 25 000 EUROS
15 GRAND RUE 68000 COLMAR
RCS COLMAR 538001611

Modification des dirigeants

Le 26.06.2022, l'AGE a nommé Gérant, Mr Enzo SAULNIER demeurant 32a route de Colmar à 68040 INGERSHEIM en remplacement de Mmes BLUM Joséphine et KLEBAUR Céline toutes deux démissionnaires.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

RADIATION

ELECTRA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 003,57 euros
Siège : 13 rue du Docteur Schweitzer 68330 HUNINGUE
Siège de liquidation :
13 rue du Docteur Schweitzer 68330 HUNINGUE
945 752 160 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale réunie le 31.01.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.10.2022, déchargé Madame Véronique RITTER, demeurant 5 rue de Réchèsy, 68480 PFETERHOUSE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31.10.2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

SICO EURL

S.A.R.L. au capital de 100.00 Euros
Siège social : 46 rue du Maréchal LECLERC - 68420 HATTSTATT
R.C.S. : 539542530

Le 31 décembre 2022, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.

SARL ATAMAN

au capital de 5 000 euros
siège social : 4 rue du Muguet 68320 WICKERSCHWIHR
451866818 RCS COLMAR

Dissolution

Le 25/01/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/01/2023. Mr Dogan ATAMAN demeurant 4 rue du Muguet 68320 WICKERSCHWIHR a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 4 rue du Muguet 68320 WICKERSCHWIHR.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance de COLMAR.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

CHACHOU

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 200 euros
Siège social : 2 rue de Saverne 68220 HESINGUE
818 838 294 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale des associés du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

4P

SCI au capital de 2000 €
Siège social : 4 rue des Bleuets 68127 OBERENTZEN
RCS COLMAR 820906303

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/01/2023 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme PETER Nathalie demeurant 11A rue des Roseaux LES ERLÉN 68920 WETTOLSHEIM pour sa gestion et déchargé de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2023. Radiation au RCS de COLMAR.

SCI MERLES

Société civile immobilière
au capital de 160,00 €
Siège social : 329 avenue d'Altkirch 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
RCS MULHOUSE 503 601 221

En date du 1^{er} juillet 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

SCI DU STEINLACHE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 €
Siège social : 68110 ILLZACH
1 rue des Mécaniciens
RCS MULHOUSE 379 857 634

Clôture de liquidation

Aux termes des délibérations en date du 21 février 2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis

ALOMAN COACHING & CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 15 rue de Sefrou 68730 BLOTZHEIM
881 202 394 RCS MULHOUSE

Le 17.02.23, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Sandra ALOMAN, dmt 15, rue de Sefrou 68730 BLOTZHEIM a été nommée liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège. Dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS MULHOUSE.
Pour avis,
Le liquidateur

IMMOBILIERE DU CHATEAU MULHOUSE

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 50 000 euros
Siège social : 8 place de la Concorde 68100 MULHOUSE
498 177 054 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'assemblée générale par une décision en date du 24/02/2023, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

RADIATION suite

REDLIM

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 rue des Fabriques 68470 HUSSEREN WESSERLING
RCS MULHOUSE 830 192 407

L'associée unique, en date du 7 février 2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. La société assistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. M. Pascal RENAUD, demeurant 5 rue de l'École à 68790 MORSCHWILLER LE BAS a été nommé liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au R.C.S.

LOFT COMPANY G

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 €
Siège : 28, rue François Spoerry 68100 MULHOUSE
Siège de liquidation : 28, rue François Spoerry, 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 843 778 077

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter immédiat et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno HUEBER, demeurant 19, rue de Vogelbach 68550 SAINT AMARIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28, rue François Spoerry 68100 MULHOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au TRIBUNAL JUDICIAIRE en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

LOFT COMPANY G

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 €
Siège de liquidation : 28, rue François Spoerry, 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 843 778 077

L'Assemblée Générale réunie le 31 OCTOBRE 2022 au 28, rue François Spoerry a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé 68100 MULHOUSE, demeurant 19, rue Vogelbach 68550 SAINT AMARIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

AGILYTEAM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 euros
Siège social : 146 Rue d'Ensisheim 68310 WITTELSHEIM
Siège de liquidation : 146 Rue d'Ensisheim 68310 WITTELSHEIM
RCS MULHOUSE TJ 849 024 534

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Stéphanie LECOURT PENNING REEF, demeurant 146 Rue d'Ensisheim à 68310 WITTELSHEIM, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 146 Rue d'Ensisheim à 68310 WITTELSHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

SCM CABINET DE KINESITHERAPIE MARGARET SYLVIE-PEJAS PIERRE

SCM au capital de 100 €
1, rue du 28ème R.I.F. 68600 NEUF-BRISACH
RCS COLMAR N°902 331 156

Dissolution

Le 22 février 2023, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Mme Sylvie MARGARET demeurant à 7b, rue du Nord - 68320 URSCHENHEIM et Monsieur Pierre PEJAS demeurant à 4, rue de Illwald - 67600 MUISSIG, ont été nommés Liquidateurs. Le dépôt de liquidation a été fixé à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.
Mention sera faite au RCS COLMAR.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ARC BLEU

Société civile au capital de 100 euros
Siège social : 20 Rue du Rhin 68680 KEMBS
RCS MULHOUSE - 810 696 443

Dissolution

Aux termes du procès-verbal du 15.12.2022, l'associé unique a décidé la dissolution de la Société à compter du 15.12.2022 et sa mise en liquidation.
L'associé unique a nommé comme Liquidateur Monsieur Michel BITSCHINE demeurant 12 Rue de l'Augraben - 68680 KEMBS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de l'Augraben - 68680 KEMBS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Mulhouse.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse. Pour avis, Le Liquidateur

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

DILLMANN CONCEPT

Société par actions simplifiée
Société en Liquidation
au capital de 300 euros
Siège social : 2 Rue Alphonse Studer 68220 HESINGUE
RCS MULHOUSE - 884 986 068

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique, il résulte que : L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, Monsieur Gérard DILLMANN, demeurant 2 Rue Alphonse Studer - 68220 HESINGUE, a - Approuvé les comptes de liquidation ; - Déclaré quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; - Constaté la clôture des opérations de liquidation au 20.02.2023
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Mulhouse. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CTZ

Société à responsabilité limitée
Société en Liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue de l'Orge 68920 WINTZENHEIM
815 094 081 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31.12.2022, réunie au 5 Rue de l'Orge - 68920 WINTZENHEIM, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur Monsieur Zafer TURKOGLU demeurant 5 Rue de l'Orge - 68920 WINTZENHEIM, ont : - Approuvé les comptes de liquidation ; - Donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat ; - Constaté la clôture des opérations de liquidation au 31.12.2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Colmar. Mention sera faite au RCS de Colmar Pour avis,

SCCV DU BLITZEN

Société civile de construction vente
Au capital de 200 euros
Siège : Liudith Lilsbach 67140 ANDLAU
RCS COLMAR 817 425 903

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc LELOUARN, demeurant Liudith LILSBACH 67140 ANDLAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au Liudith LILSBACH 67140 ANDLAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

SAS INSPRIA

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 rue du Marché 68740 BLODELSHEIM
RCS COLMAR 453 807 984

Aux termes d'une assemblée générale en date du 22 février 2023, les associés de SAS INSPRIA, société absorbée, ont décidé :
1) D'approuver le projet de fusion établi le 7 novembre 2022 avec SCI ALFRECA, société civile immobilière au capital de 150 euros, dont le siège social est 7, rue du Marché à 68740 BLODELSHEIM, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 203 409 RCS COLMAR, aux termes duquel SAS INSPRIA a transmis à SCI ALFRECA la totalité de son actif et de son passif moyennant la création par la société absorbante de 114 parts sociales de 1,5 euros de nominal en contre partie des 400 actions détenues au capital de SAS INSPRIA, avec création d'une prime de fusion d'un montant de 143 853,25 euros.
2) Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, SAS INSPRIA se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.
La fusion et la dissolution de SAS INSPRIA sont devenues définitives le 22 février 2023, ainsi qu'il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de SCI ALFRECA en date du 22 février 2023.
Pour avis.

AGENCE MILLESIMES

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 8, rue Gillois 68600 VOLGELSHEIM
Siège de liquidation : 8, rue Gillois 68600 VOLGELSHEIM
890 728 769 RCS COLMAR

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric HEITZLER, demeurant 8, rue Gillois à VOLGELSHEIM (68600) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 8, rue Gillois à VOLGELSHEIM (68600). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

ROUGE FRAMBOISE

SARL en liquidation
Au capital de 7 600 €
23 Rue du Rempart 68000 COLMAR
RCS COLMAR 450 404 140

Clôture de liquidation

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, l'associée unique a :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 décembre 2022 ; - procédé à la répartition du solde de liquidation, - mis fin au mandat de liquidateur, - constaté la clôture de liquidation.
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de COLMAR. Pour avis et mention, Le Liquidateur.

mh AVOCATS

SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

TECHNODENT

Par décisions en date du 03/02/2023, l'associé unique de la société TECHNODENT, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros avec siège social 2 rue des Trois Lys à 68300 SAINT-LOUIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n°339 304 586, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet à compter du même jour.
Le siège de la liquidation est fixé 19 rue d'Alsace à 68220 HEGENHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Par ces mêmes décisions il a été mis fin, avec effet au 03/02/2023, aux fonctions de Président, de Monsieur Claude NATALINI, demeurant à 19 rue d'Alsace 68300 SAINT-LOUIS, qui exercera, à la même date d'effet, les fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
Le Liquidateur

mh AVOCATS

SELARL d'Avocats
inscrite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DELANO

Société civile en Liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 77, rue de Mulhouse 68300 SAINT-LOUIS
478 085 558 RCS MULHOUSE

Dissolution anticipée

Par décisions unanimes en date du 31 janvier 2023, les associés de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DELANO, société civile au capital de 1 000 euros, avec siège à 68300 SAINT-LOUIS, 77 rue de Mulhouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, sous le numéro 478 085 558, ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet à compter du même jour.
Le siège de la liquidation est fixé à 68000 COLMAR, 16 rue Aristide Briand. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Cette même assemblée a mis fin, avec effet au 31/01/2023, aux fonctions du gérant, Monsieur Bertrand GHERARDI, demeurant à 68000 COLMAR, 16 rue Aristide Briand, et l'a nommé, à la même date d'effet, en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
Pour avis et mention
Le Liquidateur

CERNAY ET VALLEES MATERIEL MEDICAL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1,000 €
Ayant son siège social 5 rue de Thann 68000 CERNAY
819 156 977 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

Le 7 novembre 2022, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 7 novembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

EUFI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 520 euros
Siège social : 5 rue du Sillon 68100 Mulhouse
RCS MULHOUSE B 801 006 974

Clôture de liquidation

Par décision du 31 décembre 2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal BANGRAITZ de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

F3I

SASU au capital de 1 975 847 euros
41, Avenue Montaigne 68700 CERNAY
RCS MULHOUSE 798 494 795

Dissolution

Selon Pv du 28.02.2023, l'associé unique a décidé la dissolution sans liquidation de la société F3I, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celle-ci, à savoir la société Bemis Associati France, SAS au capital de 1 euro, sise au 41, Avenue Montaigne à 68700 CERNAY, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 912 504 297, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, avec une rétroactivité fiscale au 01.01.2023.
Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au TJ de Mulhouse.

CK EVOLUTION

Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 5,000 Euros
10 Rue Saint-Michel 68500 GUEBWIILLER
RCS COLMAR 819 554 577

Par décisions en date du 6 Février 2023 l'Associé Unique, a approuvé les comptes définitifs au 31 Décembre 2022, déchargé Monsieur Constant KUDER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 6 Février 2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du COLMAR.
Pour avis, le liquidateur

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Registre des associations

Il a été inscrit le 22/02/2023 au registre des associations du Tribunal Judiciaire de COLMAR Volume 79 - Folio 14. L'association : **Les Gaz'elles d'Alsace**. Ayant son siège à 9 rue des Merisiers 68920 WETTOLSHEIM. Les statuts ont été adoptés le 30/01/2023. L'association a pour objet : Promouvoir la femme dans le milieu sportif-Rallye Aicha des Gazelles 2024. La direction se compose de : **Présidente** - Mme Kim Anh Jessy CHUNG. **Vice-présidente** - Mme Aurélie PISKA. **Trésorier** - M. Maroun AOUAD. **Secrétaire** - Mme Florence ALBISSER. **Conseiller** - M Laurent PISKA. **Assesseur** - Mme Kim Lien Jodie CHUNG. **Assesseur** - M. Jacky PISKA.
LE GREFFIER

LES AMIS DE LA MARCHÉ
Espace Saint-Georges
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2023 il a été décidé de dissoudre l'association Les Amis de la Marche.
A été nommé liquidateur : M. Gilles SERGENT, domicilié 42 rue de Bretagne à 68100 MULHOUSE.
Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.
Le liquidateur

L'association Club Synergie

Dissolution association

L'association Club Synergie créée le 05/03/2020 Inscrite au Volume n°50 Folio 12 au Tribunal d'Instance de Thann, a décidé sa dissolution lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 20/02/2023. Monsieur MONNIER Stéphane demeurant chez Heronax 9 Avenue d'Italie 68110 Illzach, a été nommé en qualité de liquidateur. Les éventuels créanciers sont invités à notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa 1 du Code Civil Local.

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :
annonce@ph.fr

DIVERS

SCI ALFRECA

Société civile immobilière au capital de 150 €
Siège social : 7, rue du Marché 68740 BLODELSHEIM
RCS COLMAR 478 203 409

En date du 22 février 2023, les associés de la société SCI ALFRECA ont :
- Approuvé le projet de fusion établi par acte sous seing privé en date du 7 novembre 2022, aux termes duquel la société SAS INSPRIA, société par actions simplifiée au capital de 40 000 € dont le siège social est 7, rue du Marché à 68740 BLODELSHEIM, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 453 807 984 RCS COLMAR a fait apport, à titre de fusion, à la société SCI ALFRECA de la totalité de son actif évalué à 146 350,02 €, à charge de l'évaluation de son passif évalué à 2 325,77 €, la valeur nette des apports s'élevant donc élevée à 144 024,25 €
- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 171 € pour le porter de 150 € à 321 €, par la création de 114 parts sociales de 1,5 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés à raison de 2 parts pour 7 actions de la société SAS INSPRIA. L'augmentation de capital est assortie d'une prime de fusion de 143 853,25 €. Elle est suivie d'une réduction de capital de 147 € par la suppression de 98 parts sociales antérieurement détenues par SAS INSPRIA, lesquelles sont annulées.
La fusion est devenue définitive le 22 février 2023 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la société SAS INSPRIA et du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la société SCI ALFRECA, la société SAS INSPRIA se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 1er juillet 2022, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société SAS INSPRIA depuis le 1er juillet 2022 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société SCI ALFRECA et considérées comme accomplies par la société SCI ALFRECA depuis le 1er juillet 2022. En conséquence de l'augmentation et réduction de capital, l'article 7 des statuts est modifié comme suit : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : A noter mention : Le capital social est fixé à 150 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 174 €. Pour avis.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL MULHOUSE EUROPE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le MARDI 11 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : Parc Expo 120 Rue Lefebvre 68100 MULHOUSE avec l'ordre du jour suivant :

- 01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
 - 02 Compte-rendu d'activité.
 - 03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
 - 04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
 - 05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
 - 06 Affectation du résultat.
 - 07 Variation du capital social.
 - 08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
 - 09 Elections au conseil d'administration.
 - 2 sièges sont à pourvoir (*)
 - 10 Elections au conseil de surveillance.
 - 1 siège est à pourvoir (*).
 - 11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
 - 12 Pouvoirs pour les formalités.
 - 13 Clôture de l'assemblée générale.
 - *Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
- 3) En Assemblée Générale Extraordinaire**
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 27/03/2023 et le 10/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration



Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.c.v.).
Suivant acte reçu par Maître Anne SCHMIDT notaire à FERRETTE (68480), 6 place Mazarin officier notariaire n° 68030, le VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT TROIS Monsieur Michel Camille KEPPI et Madame Fabienne Marie Jeanne SCHILL, demeurant ensemble à STEINSOULTZ (Haut-Rhin) 4, rue de Jettingen mariez sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître François-Xavier CHRIST, alors notaire à FERRETTE (Haut-Rhin) le 20 mai 1976 préalable à leur union célébrée à la Mairie de STEINSOULTZ (Haut-Rhin) le 2 juillet 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Anne SCHMIDT notaire à FERRETTE où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis Me Anne SCHMIDT



Me Claude HEITZ
Notaire
24, avenue Raymond Poincaré
BP 80031
68017 COLMAR
Tél 03 89 20 18 30

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Claude HEITZ, notaire à Colmar 24 avenue Raymond Poincaré, CRPCEN 68001, le 23 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre Anthony CARRIERE né à SAINT CLAUDE (91220) le 22/10/1993 et Marina LOUIS née le 15/05/1996 à COLMAR (68000), demeurant 28 Noehlien Weg à Colmar, tous deux de nationalité française. Mariés à la mairie de COLMAR le 06/07/2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire

DIVERS *suite*

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES TROIS PAYS CONVOCACTION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : SALLE RIVERHIN BLD D'ALSACE 68128 VILLAGE-NEUF avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration. 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME BAUMANN MARIE ODILE, MME GALLUCCI MURIELLE, élèves sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de 1 siège est à pourvoir (*).
M ZWIKERT PASCAL, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL HAUTE THUR CONVOCACTION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 28 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : CAP Place des Diablies Bleus 68550 SAINT AMARIN avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
10 Pouvoirs pour les formalités.
11 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES 9 ECUS CONVOCACTION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 19:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 28 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : Espace Ried Brun Centre culturel Rue Vauban 68320 Munzenheim avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration. 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME BAUMANN MARIE ODILE, MME GALLUCCI MURIELLE, élèves sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de 1 siège est à pourvoir (*).
M ZWIKERT PASCAL, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 13/04/2023 et le 27/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, Notaires associés"

3 Porte du Miroir 68100 MULHOUSE Tél 03 89 36 51 36

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Capucine HERZOG, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, CRPCEN 68020, le 3 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Jean-Marie Fernand SEYLLER, retraité, et Madame Marie-Madeleine PFEFFER, retraitée, demeurant ensemble à UFFHOLTZ (68700) 18 rue de l'Espérance.
Monsieur est né à SIERENTZ (68510) le 28 novembre 1945, Madame est née à UFFHOLTZ (68700) le 7 février 1943.
Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 28 juillet 1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Roger TRESCH, alors notaire à MULHOUSE, le 28 juillet 1972.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.
Pour insertion Le Notaire.

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN Notaires

15 place de la République 68360 SOULTZ

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine JOURDAIN, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires », titulaire d'un Office Notarial à SOULTZ, 15 Place de la République, CRPCEN 68017, le 21 février 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre : Monsieur Jean-Pierre EHRET, retraité, et Madame Catherine Marie Hortense HAFFNER, cadre commerciale, demeurant ensemble à LUTTERBACH (68460) 13 Rue Aristide Briand. Monsieur est né à BELFORT (90000) le 22 janvier 1956, Madame est née à MASEVAUX (68290) le 18 janvier 1959. Mariés à la mairie de LUTTERBACH (68460) le 30 avril 1994 initialement sous le régime de la Communauté universelle aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Christian DORNER, alors notaire à MASEVAUX (68290), le 15 avril 1994. Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle et ayant procédé à la modification de la convention matrimoniale y contenue aux termes de l'acte reçu par Maître Catherine JOURDAIN, alors notaire associée à MULHOUSE le 11 décembre 2012 devenu définitif par suite de non opposition. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification depuis. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Catherine JOURDAIN, notaire associée de la SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires associés à Soultz, 15 Place de la République. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.
Pour insertion Le Notaire.

Me Daniel LITZENBURGER Notaire

8 rue de la Fosse aux Loups 68500 GUEBULLER 03.89.76.83.09

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 septembre 2008, Monsieur Lucien Albert SIMON, en son vivant retraité, demeurant à ORSCHWHIR (68500), 9 des Primevères, né à ORSCHWHIR (68500), le 8 décembre 1936. Epoux en uniques noces de Madame Marie Antoinette TUGLER, De nationalité française. Résident en France. Est décédé à ROUFFACH (68250), le 30 août 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Daniel LITZENBURGER, Notaire à la résidence de GUEBULLER (Haut-Rhin), 8, rue de la fosse aux loups, le 23 février 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leur droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Daniel LITZENBURGER notaire à la résidence de GUEBULLER (68500) référence CRPCEN : 68006 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de proximité de GUEBULLER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 15 juin 2022, Monsieur René, Louis, Raymond BENOIT, né(e) BENOIT 68000 Colmar, le 21 juin 1949, demeurant à 3 Route de Sélestat 68000 Colmar, célibataire, décédé(e) à COLMAR (68) le 27 décembre 2022, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Xavier BOUFFIN, 4 Mail des Acacias 51120 SEZANNE, le 7 février 2023, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 13 février 2023. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Xavier BOUFFIN. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL RHIN JURA CONVOCACTION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 31 MARS 2023 à 18:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 19:00 à l'adresse suivante : ESPACE 2000 17 RUE DU PRINTEMPS 68870 BARTENHEIM avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration. 2 sièges sont à pourvoir (*).
10 Elections au conseil de surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME DECHRISTE CAROLINE, MLE NEMETH MYRIAM, élèves sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Réponses à vos questions.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric ASSIERS Notaires Associés

14 rue du Parc 68310 WITTELSHEIM

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 août 2014, Madame Gabrielle Augustine Antoinette GULLY, en son vivant secrétaire retraitée, demeurant à CERNAY (68700) 3 rue des Ardennes. Née à MALMERSPACH (68550), le 28 août 1927. Veuve de Monsieur Georges PERROD et non remariée. Décédée à BUSSANG (88540) (FRANCE), le 15 mai 2021. A consenti des legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier CHOLLEY, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Jean-Marc HASSLER et Frédéric ASSIERS, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à WITTELSHEIM, 14, rue du Parc, le 14 février 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier CHOLLEY, notaire à WITTELSHEIM (68310) 14 rue du Parc, référence CRPCEN : 68048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de proximité de THANN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Maître Olivier CHOLLEY

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

DANS **PHR** PAYSAN DU HAUT-RHIN

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : ANNONCE@PHR.FR

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

DEVIS EN TEMPS RÉEL

ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.PHR.FR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LIGUE CONTRE LE CANCER DU HAUT-RHIN

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue contre le Cancer du comité départemental du Haut-Rhin aura lieu jeudi 13 avril 2023 à 17h à la Maison de la Ligue et des Patients - 11 rue Camille Schlimberger - 68000 COLMAR

Inscriptions et renseignements par mail : cd68@ligue-cancer.net

L'ordre du jour sera le suivant :
1.Introduction de l'assemblée générale par le Président
2.Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 2022
3.Rapport moral du Président
4.Rapport d'activité
5.Rapport financier
6.Rapport du Commissaire aux Comptes
7.Approbation du rapport financier et quitus au trésorier
8.Affectation du résultat
9.Budgets 2023 & Approbation des budgets
10.Quitus au Conseil d'Administration
11.Renouvellement du Conseil d'Administration
12.Diverts

Les documents comptables peuvent être transmis sur demande par voie électronique et le rapport d'activité consultable via le lien : <https://www.liguecancer-cd68.fr/les-comptes>

11.Renouvellement du Conseil d'Administration

12.Diverts

Les documents comptables peuvent être transmis sur demande par voie électronique et le rapport d'activité consultable via le lien : <https://www.liguecancer-cd68.fr/les-comptes>

11.Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12.Pouvoirs pour les formalités.
13.Réponses à vos questions.
14.Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Me Isabelle TINCHANT-MERLI Notaire associée

21 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Isabelle TINCHANT, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Eric TINCHANT et Isabelle TINCHANT-MERLI », titulaire d'un Office Notarial 68170 RIXHEIM (Haut-Rhin), 21 Rue de Habsheim, le 31 janvier 2023, Monsieur Nicolas Hubert Hugues BOISUMEAU, courtier en assurance, Et son épouse Madame Isabelle Simone BASTIEN, Notaire. Demeurant à 68000 COLMAR, 9 Rue de Turckheim. Nés : Monsieur à Belfort (Territoire de Belfort), le 28 octobre 1965, Madame à Strasbourg (Bas-Rhin), le 15 mars 1965, Mariés sous le régime de la Séparation de Biens, ont convenu d'aménager leur régime matrimonial, en application de l'article 1397 du Code Civil, par création d'une société d'acquêts. Ils ont convenu pour l'avenir, d'adopter la clause d'avantage matrimonial de la société d'acquêts en faveur du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Isabelle TINCHANT, notaire soussignée. En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de leur domicile.
Pour Avis, Me Isabelle TINCHANT, Notaire.

RECTIF / ADDITIF

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BALTRADE
SAS au capital de 10 500 euros
Ayant son siège social
6 D Rue de la Concorde
68300 SAINT LOUIS
RCS MULHOUSE

rectificatif

Suite à la parution dans le paysan du Haut-Rhin du 10.02.2023 concernant une constitution de la société BALTRADE, il convient de lire que le Président est Monsieur Olivier ROMEDENNE LAGRANGE au lieu de Monsieur Olivier ROMEDENNE.

TRANSFORMATION

David ERTLE
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

STARTER TRAVAUX SPECIAUX

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 5 000 euros
Siège social : 71 rue des Bois
68540 FELDKIRCH
RCS COLMAR 840 211 338

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 12/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Fabien SPATARO et Monsieur Giuseppe SPATARO, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur SPATARO Giuseppe demeurant 88 rue Albert Schweitzer 68360 SOULTZ DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur SPATARO Fabien demeurant 14 rue Jean Baptiste Spetz 68500 ISSENHEIM Pour avis

FONDS DE COMMERCE

Etude de Maîtres Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
Notaires associés

5 boulevard du Champ de Mars - BP 60248 - 68005 COLMAR cedex
Tél 03 89 41 25 65

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu le 9 février 2023 enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de MULHOUSE le 15 février 2023, référence 2023 N3140, la société dénommée ANDY, Société par actions simplifiée à associé unique dont le siège est à COLMAR (68000), 2 Place des Dominicains, a vendu à la société TAGLIO, Société par actions simplifiée, dont le siège est à COLMAR (68000), 21 rue Saint-Josse, identifiée au SIREN sous le numéro 922590575 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR, le fonds de commerce de vente de petite restauration sur place et à emporter sandwichs, bar à soupe, la vente d'aliments et de boissons sis à COLMAR, 2 Place des Dominicains, lui appartenant, connu sous le nom commercial FRESH BAR, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de COLMAR, sous le numéro 843958711, moyennant le prix global de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR). Les oppositions seront reçues par acte extra-judiciaire en l'étude de Maître Béatrice KOMOK-GEISMAR, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI, notaires associés », titulaire de l'office notarial à COLMAR (Haut-Rhin) 5, Boulevard du Champ de Mars, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC). Pour une insertion.

Mme Béatrice KOMOK-GEISMAR.

Actulegales.fr, avec votre journal

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulegales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de **Infolegale**